



Saint-Ambroise

Conseil d'Établissement École Saint-Ambroise

Procès verbal

Date : Le mardi 7 novembre 2023 à 18h30.

Lieu : **Pavillon de Chambord de l'École Saint-Ambroise**
6560 Rue Chambord,
Montréal, QC H2G 3B9

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Présences:

- Francis Archambault
- Marie-Hélène Aubé
- Pierre-Luc Beaudoin
- Gaëlle Beauregard
- Martine Côté
- Marie Gauthier
- Pierre-Luc Girard-Lauriault
- Andréanne Gourd
- Sébastien Hénaff
- Laurel Koop
- Mythlande Lacroix
- Marie-Hélène Laurence, en remplacement de Chloé Banville
- Geneviève Marleau
- Anne-Marie Sénécal

2. Désignation d'une personne au poste de secrétaire d'assemblée

Pierre-Luc Beaudoin sera le secrétaire de la soirée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Pierre-Luc Beaudoin propose, Andr anne Gourd seconde.

4. Adoption du proc s-verbal de l'assembl e g n rale du 11 octobre 2023

Il faut ajouter la pr sence de Genevi ve Marleau. Andr anne Gourd propose la version amend e, Genevi ve Marleau seconde.

4.1. Suivis de la rencontre pr c dente

4.1.1. Formations obligatoires

Un formulaire sera envoy  aux membres pour que chaque membre puisse d clarer avoir suivi la formation obligatoire.

4.1.2. Formulaires conflits d'int r ts

Certains membres ne l'ont pas encore remplis, ils recevront une communication personnelle   ce sujet.

4.1.3. Adresse courriel du C 

La boite a  t  activ e et elle sera bient t communiqu e aux parents.

4.1.4. Demande d'impression des guides C 

3 copies papier ont  t  imprim es et sont disponibles.

5. Parole au public

Aucune personne ne d sire prendre la parole.

6. Pr sentation du budget

Mme Aub  explique le fonctionnement des fonds et du budget.

Nous sommes dans une  cole favoris e et donc nous avons moins de fonds.

Fonds 1: les soldes n gatifs sont d s   diff rence entre le salaire moyen et les salaires effectifs. L'entretien m nager est en d ficit en partie d  au nettoyage de fin d' t  et de temps suppl mentaire suite   la d localisation.

Fonds 4: 9305\$ disponible, reste de lev es de fonds de l'OPP et autres collectes faites par les professeurs comme la dict e PGL. Il faudra aller r clamer 750\$   la fondation des  l ves du CSSDM maintenant que les d penses ont  t  faites.

Aide aux parents: une aide financière sera octroyé au handball pour garder le coût raisonnable et palier à la délocalisation.

Mesure M15025: un salaire de TES (3 jours) sera ajouté afin de répondre aux besoins des classes TSA dû à la délocalisation. Le poste de dépense sera donc très déficitaire.

Mesure M15103: un nouveau budget pour les classes afin d'acheter des livres québécois.

À noter que le budget bien-être qu'on recevait depuis la pandémie de COVID-19 est disparu cette année.

La direction met beaucoup d'efforts à comptabiliser les dépenses qui sont dûs à la délocalisation afin d'obtenir remboursement en fin d'année au CSSDM, afin de limiter l'impact sur le budget de l'école.

7. Points de discussion, d'approbation ou d'adoption

7.1. Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves

Proposition par M. Archambault d'utiliser un formulaire du SEVEQ sur l'ambiance générale de l'école, l'intimidation, l'amitié. Les chercheurs qui ont créé le formulaire offrent le soutien pour l'analyse des données. On pourrait le faire au 2 ou 3 ans. La consultation est faite pendant les heures de classes par les enfants eux-même. Une partie du sondage est remplie aussi par l'équipe-école, ce qui permet de fournir des points d'action.

L'avantage de cette consultation est qu'elle sera en classe, le taux de participation devrait être plus grand.

Proposé par Francis Archambault, Pierre-Luc Beaudoin seconde.

7.2. Communications courriels

7.2.1. Avec l'équipe école

La délocalisation nous a forcé à revoir toute l'organisation en un temps très court. Les attentes des parents sont irréalistes par rapport au temps de réponse aux courriels: les gestionnaires ne sont pas assis devant leurs ordinateurs à temps plein et doivent jongler avec beaucoup de situations, certaines qui sont hors de leur contrôle. Plus de 150 courriels sont reçus par jours. La direction espère que le volume diminuera bientôt. Ce volume élevé de communications est aussi reflété aux service de garde.

Demande: rappeler aux parents de maintenir un niveau de respect dans

leurs communications avec l'école.

Marie Gauthier félicite l'équipe-école pour la clarté des communications des dernières semaines.

Proposition: Envoyer un message au nom du conseil d'établissement afin de rappeler aux parents d'être courtois, que l'équipe-école ont une charge de travail augmentée afin de définir le temps de réponse auquel ils devraient s'attendre, et de leur rappeler la courtoisie. Le message sera rédigé par Sébastien Hénaff et sera approuvé par courriel.

7.2.2. Avec le SDG

Sujet abordé en parallèle avec le point ci-haut.

7.3. Photo scolaire - renouvellement du contrat "Mon Petit Passeport"

Les photos sont super belles. Certains enseignants ont trouvé le processus très long et de peut-être essayer de rendre le processus plus efficace.

Pierre-Luc Beaudoin fournira la liste des fournisseurs de l'an dernier à Francis Archambault afin de relancer le processus de soumission nécessaire lorsque ce n'est pas un fournisseur homologué.

Le conseil d'établissement désire continuer avec le même fournisseur. Renouveler le contrat pour plus d'un an si possible afin d'avoir à répéter ces démarches.

7.4. Approbation sorties éducatives

Une sortie au Curieux Castor proposée pour la classe de A1 et A2. Aucun frais demandé aux parents. Il y a aura 6 accompagnateurs en plus de l'équipe de l'école.

Dans un contexte de moyens de pression pendant les négociations, les professeurs ne devraient pas proposer de sorties. Cette situation rend le conseil d'établissement mal à l'aise. Les professeurs et les professionnels ne peuvent pas approuver cette demande en suivant les recommandations de leurs syndicats.

Le vote est demandé: 5 pour, 4 contre, 2 abstentions. La sortie est approuvée.

7.5. Activités para-scolaires

Les activités para-scolaires reviendront à Chambord bientôt. Le problème est la disponibilité de locaux étant donné l'utilisation de la bibliothèque à d'autres

usages.

À la fin novembre, il y aura une réduction offerte pour les élèves délocalisés à Sans-Frontière et elle ne sera que le jeudi. La durée (en semaines) devrait être similaire aux années précédentes.

7.6. Comité de sécurité routière

7.6.1. Retour d'expérience de l'événement "Rue École"

Pierre-Luc Girard-Lauriault nous parle du travail nécessaire afin de pouvoir tenir la rue école. L'objectif était de tenir 6 fermetures, mais après la délocalisation nous avons annulé la dernière plage horaire.

L'opération a tout de même été un succès: le matin il y avait beaucoup d'enfants dans la rue, mais les après-midi étaient très calmes.

La proposition serait de le refaire à l'automne prochain, toujours du côté de la rue Chambord parce que c'est de ce côté qu'il y a des petits enfants et beaucoup de parents.

7.6.2. Difficultés du débarcadère rue Chambord

La présence des policiers a beaucoup aidé. Certains parents continuent de défier les règlements de stationnement. Devrait-on demander des contraventions des policiers? Les avertissements ne semblent pas suffire.

Réflexion: Devrions nous retirer les espaces de débarcadère (espaces 15 minutes) tout en gardant les débarcadères scolaires? Première étape: le sous-comité sécurité doit aller chercher l'opinion des parents, revenir au conseil d'établissement avec une proposition.

À considérer: du marquage au sol pour identifier les zones.

8. Informations

8.1. Du parent représentant au CSSDM

8.1.1. Retour sur la séance du 24 octobre 2023

Pierre-Luc Girard-Lauriault présente les changements apportés par la loi sur la protection nationale de l'élève. L'information devrait apparaître sur le site de l'école, ce sera communiqué dans un info-parent à venir.

8.2. Du service de garde

Rappel de la procédure pour les inscriptions aux journées pédagogiques: un

premier courriel annonce l'inscription dans 2 semaines, un courriel est envoyé pour l'inscription, le lendemain de l'inscription une confirmation est envoyée. S'il y a des enfants sur la liste d'attente, ils sont contactés afin de confirmer s'ils veulent toujours venir à la journée maison.

Activités parascolaires: des frais seront exigés des parents d'enfants qui vont aux activités parascolaires car il doit avoir de la surveillance.

8.3. De l'OPP

Une première réunion a eu lieu et presque toutes les activités sont reconduites sauf celles qui n'ont pas de local dû à la délocalisation comme les soirées de jeux de société et la soirée de danse traditionnelle.

8.4. De la direction

8.4.1. Paniers et fêtes de Noël

Les paniers sont de retours. Il y aura deux fêtes de Noël en parallèles, des bénévoles seront nécessaires. La classe de 5A organisera aussi une récolte de vêtements d'hiver.

8.5. De la présidence

9. Levée de l'assemblée

Proposée par Martine Côté et secondée par Marie Gauthier.